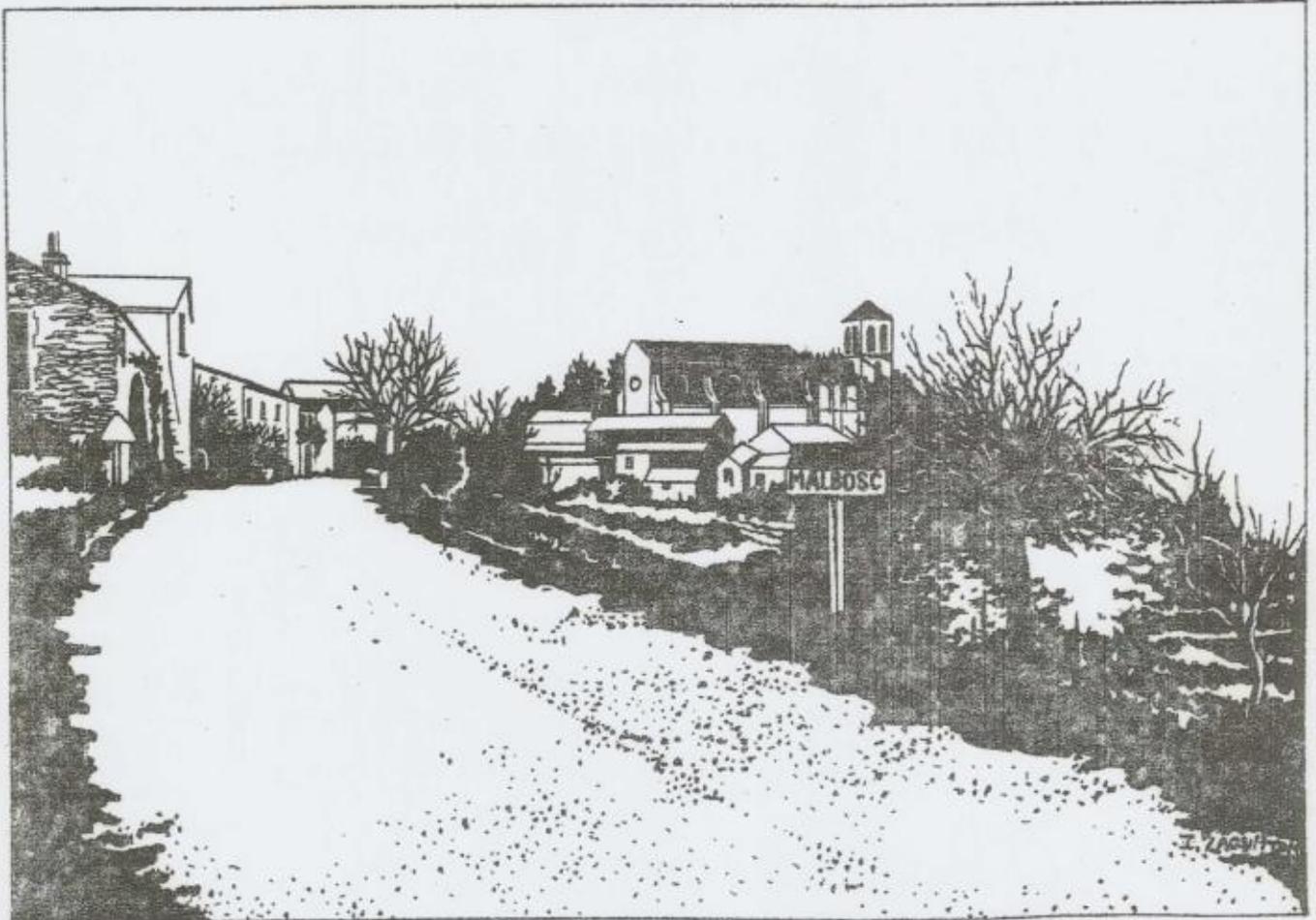


**COMMUNE
DE
MALBOSC**



**• INFORMATIONS
MUNICIPALES •**

- S O M M A I R E -

- P. 1 : Sommaire
- P. 2 : Le mot du Maire
- P. 3 : Réunion du Conseil Municipal du 29.II.83
- . Eau de Malbosquet
 - . Voirie
 - . Projet carte communale
 - . Divers.
- Réunion du Conseil Municipal du 29.I2.83
- . Compte rendus des commissions gîte et carte communale.
- P. 4 : Visite de Monsieur FONTANEL guy (Sous Préfet) à Malbosc.
Réunion du Conseil Municipal du 29.02.84
- . Les taux d'imposition.
- P.5 : Réunion du Conseil Municipal du 29.02.84
- . Prix des services 1984
 - . Camping et présentation de l'Atelier des Cévennes.
- P. 6 : " L'Atelier des Cévennes "
- Etat civil
Dons au B.A.S.
- P. 7 : L'association " VIVRE CHEZ SOI " : Service de soins infirmiers,
maintien à domicile des Personnes Agées, Mme POLGE.
- P. 8 :) L'association "l'Ecole Buissonnière"
- P. 9 :) - Notre commune est bien vivante ! ... (Chantal Goblet).
- P. 10 : Tournoi d'échec à Malbosc.
Concours de belote du Comité des Fêtes.
- " La vie Associative : association TRAIT d'UNION "
- P. 11 : Association " TRAIT d'UNION ".
- P. 12 : Quelques données - chiffres et graphique - sur la vie à Malbosc.
(commission information).
- P. 13 : Tribunes libres :
- . Article du Monde " Du Sahara aux Cévennes, ou la reconquête du
songe ".
proposé par Geneviève Vacherot.
 - . Le 8 Mars ... par Clodine Van Den Abeele.

+ + + + +

Le MOT du MAIRE

Bien que paraissant au mois de mars, ce numéro étant le premier de l'année, je me permets de vous souhaiter une bonne et heureuse année. Que les inquiétudes au sujet de votre avenir s'apaisent, les anciens avec la retraite certes bien gagnée, les jeunes avec du travail et tous avec une bonne santé.

Arrivés au terme d'un an de mandat de la nouvelle équipe municipale, il est intéressant de faire un premier bilan. Continuant sur la lancée du mandat précédent, les travaux en cours se réalisent petit à petit.

Les projets, les uns après les autres voient le jour, tant pour la voirie que pour les adductions d'eau, les obstacles à vaincre étant toujours l'inertie de l'administration paperassière et l'argent qu'il faut trouver. L'adduction d'eau de Malbosquet sera terminée pour être en service cet été. A ma demande et avec l'appui de notre Conseiller général, le volume du bassin de pompage sera triplé et une colonne d'eau alimentant une borne d'incendie destinée à faire le plein des camions citernes de pompiers arrivera jusqu'à la départementale. Cela sans qu'il nous en coûte rien, étant pris en charge par la protection civile.

Le bouchage des trous sur nos routes qui avait été commencé continuera dès que le temps sera plus clément.

L'achat de la propriété Fabre à Gournier a été fait, il faut maintenant monter le dossier pour avoir les aides nécessaires à la réalisation du Camping.

A notre demande encore et grâce à l'appui inconditionnel de notre Conseiller général, une première tranche de travaux d'aménagements a été entreprise sur la route départementale 216 reliant Malbosc aux Vans, les travaux se continueront cette année.

Nous avons reçu le nouvel ingénieur sub-divisionnaire de l'équipement, Monsieur Emery. Les premiers contacts étaient très cordiaux et nous avons trouvé en lui un interlocuteur très compétent et ouvert. Hélas, une très courte maladie l'a emporté et ses funérailles ont eu lieu à Bourg le Péage.

Nous avons également reçu Monsieur Fontanel, Sous préfet, Commissaire adjoint de la République. Sa venue à Malbosc empreinte de courtoisie, nous a permis d'avoir de précieuses informations et la certitude d'avoir auprès de lui tout l'appui dont nous pourrions avoir besoin.

Lerepas des personnes âgées a, nous semble-t-il été une réussite. C'est le souhait du Conseil municipal et du bureau d'aide sociale d'honorer du mieux qu'ils le peuvent, nos anciens. Tant pour ceux qui n'ont pu assister à ce repas qu'aux autres, il a été accompli un effort sans précédent.

Voilà brièvement résumé ce qu'a été l'année écoulée. Je crois que pour une petite commune comme la nôtre, le bilan est positif. Je vous en laisse juge.

Votre dévoué Maire,

Noel GARIDEL

Réunion du Conseil municipal : le 29 Novembre 1983

Tous les conseillers présents.

Ordre du jour : Eau Malbosquet. Voirie. Projet carte communale. Divers.

1°) Eau de Malbosquet

Les travaux se poursuivent et ne dépendent que de l'avancement de l'entreprise. Une demande refaite auprès de la Protection Civile et acceptée par le Conseil général permettra d'augmenter la capacité du bassin de pompage, (passant de 15 M3 à 50 M3) ainsi que l'installation d'une colonne descendante et borne d'incendie au pont de Laborie. Cette différence de coût est intégralement prise en charge par la Protection civile.

2°) Voirie

Les travaux prévus de rebouchage des trous ont commencé mais compte tenu de la difficulté d'organisation de l'entreprise, le conseil municipal décide de faire appel à d'autres entrepreneurs (Rouquette, Pts et Chaussées). De ce fait, les travaux sont provisoirement interrompus.

3°) Projet de carte communale

Un P.O.S. n'étant pas créé sur la commune, le conseil municipal décide d'élaborer un document interne au conseil et qui permettra de donner rapidement un avis sur les demandes de permis de construire.

Une commission chargée de faire une ébauche de projet est constituée et se compose de : Garidel Noel, Chamborédon Michel, Tilly Jean Michel, Van DenAbeële Clodine.

ière réunion le 2 décembre. Cette commission sera ultérieurement élargie.

4°) Camping

Comme suite à notre demande d'études, un rendez vous est pris avec l'atelier d'aide architecturale du parc des Cévennes.

4°) La commission gîtes est chargée de préparer un projet de règlement intérieur.

Commission Information.

=====

Réunion du conseil municipal : le 29 décembre 1983

Absents : Chamborédon Michel, Chamboredon André, Tilly Jean Michel, Kieken Jean-Marie.

Ordre du jour : Compte rendus des commissions gîte et carte communale.

1°) Gîtes :

La commission précise qu'il est nécessaire de racheter du petit matériel manquant (verres, couverts etc..) et nous propose un projet de règlement qui stipule :

- le paiement de la location le jour d'arrivée des locataires.
- l'inventaire sera fait les jours d'arrivée et de départ, en présence des locataires.
- Une caution sera demandée le jour d'arrivée et rendue le jour du départ après inventaire.

2°) Carte communale :

La première réunion a permis d'ébaucher un plan d'étude village par village. Les critères retenus pour la constructibilité sont :

- possibilité quantitative de l'eau,
- desserte voirie
- protection des terrains agricoles.

Cette commission se réunira dans chaque village avec les habitants afin de discuter des projets.

Commission information.

= = = = =

Les données permettant le calcul des Impôts locaux et la préparation du budget n'ont pas été communiquées, de ce fait, la réunion du 31 janvier 84 est différée.

= = = = =

Au cours du mois de janvier 1984, nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur Guy FONTANEL, Commissaire Adjoint de la république en visite de courtoisie à Malbosco.

Cette rencontre nous a permis d'exposer et de discuter des problèmes de la commune, de présenter les réalisations et projets à venir, enfin de demander des informations à propos de démarches administratives. Cette rencontre cordiale s'est terminée par un appétitif à la salle des fêtes.

Commission information.

= = = = =

Réunion du conseil municipal: le 29 février 1984

Absent : Kieken Jean Marie.

Ordre du jour : les taux d'imposition. Prix des services 1984. Divers

1°) Les taux d'imposition :

Ces taux servent au calcul des impôts locaux directs répartis en 4 taxes : habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle. Le calcul des impôts se fait de la façon suivante :

Base d'imposition X taux d'imposition

Les bases d'imposition sont établies par les services fiscaux. Le conseil municipal décide des taux d'imposition (qui ne doivent pas dépasser les taux plafonds, départementaux ou nationaux). Cette année, les taux restent inchangés. Par contre, les bases ont été augmentées.

RAPPEL des taux

	MALBOSC	Moyenne département	Plafond départ.	Moyenne Nationale	Plafond National
Habitation	: 5,55 %	: 7,45 %	: 18,63 %	: 11,23 %	: 28,08 %
Foncier Bâti	: 4,51 %	: 10,98 %	: 27,45 %	: 13,11 %	: 32,78 %
Foncier non bâti	: 86,57 %	: 57,11 %	: 142,78 %	: 35,55 %	: 88,88 %
professionnelle	: 24,68 %	: ?	: ?	: 12,46 %	: 24,92 %

2°) Prix des services 1984 :

a) eau

Malbosc : 80 F/an (50 M3)
Mourèdes - Aubrias : 170 F/an (100 M3)
Le M3 supplémentaire : 1,45 F
Location compteur : 11,50 F
Raccordement réseau : 525 F

b) concessions cimetièrre

Cinquantenaire : 101 F M2
Trentenaire : 60 F M2
Temporaire : 30 F M2

c) Gîtes

Ecole : 55 A } Juillet - Aout : 412 F la semaine
55 B } Juin - septembre : 300 F " "
} Hors saison : 300 F " "

Presbytère :

509 A } juillet - aout : 580 F la semaine
509 B } juillet - aout : 530 F " "
509 A } Juin - septembre : 438 F " "
509 B } Hors saison : 300 F " "

Pour tous les gîtes, location week end : 66 F la journée.

3°) Camping :

Un rendez vous est pris pour le mois de mars avec l'atelier aide architecturale et d'aménagement des Cévennes (dont la nouvelle appellation est "Atelier des Cévennes", qui permettra de constituer un dossier sur les possibilités du camping et demande de subventions.

L'atelier d'aide architecturale et d'aménagement des cévennes

Voici un extrait du compte rendu de l'assemblée générale qui s'est tenue en février 1984 pour la mise au point et l'adoption de nouveaux statuts.

" - Sous l'appellation "d'Atelier d'Aide Architecturale", l'atelier a mené pendant une dizaine d'années des travaux en matière d'aide et d'assistance architecturale sur l'ensemble de la zone périphérique du parc national des Cévennes. Cette démarche, qui avait à l'origine un caractère expérimental, est désormais reprise dans un cadre institutionnel nouveau, celui des C.A.U.E. (Conseils d'Urbanisme, d'Architecture et d'Environnement).
À ce jour, les CAUE sont opérationnels dans les trois départements concernés par la zone périphérique (Gard, Lozère, Ardèche).

- Dans une telle perspective, l'Atelier s'est employé à faire évoluer ses travaux vers les problèmes d'aménagement et de développement, notamment l'animation économique, et ceci dans une optique de conseil aux collectivités locales "

En fonction de nouveaux statuts, l'Atelier s'intitule désormais "Atelier des Cévennes".

" L'Atelier a pour objet d'aider les élus et les acteurs locaux tels que professionnels, responsables d'associations, particuliers etc; à la conception, au

ASSOCIATION " VIVRE CHEZ SOI "

Cette association nous adresse une lettre dont voici le texte :

Le 12.2.84

Monsieur le Maire,

Après 18 mois de démarches, nous avons le plaisir de vous informer que l'Association "Vivre chez Soi" a pu ouvrir le 1er février 1984 un service de soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées ou handicapées du canton des Vans. Nous avons déjà évoqué ce projet lors de la réunion au centre d'Accueil le 31 août 1983.

Voici quelques précisions concernant le fonctionnement du service que nous vous demandons de bien vouloir communiquer à votre conseil municipal et à votre secrétariat pour répondre aux questions éventuelles de vos administrés à son sujet.

Ce service assure sur prescription médicale aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades, dépendantes ou aux personnes invalides les soins infirmiers, l'hygiène générale et le concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Il intervient dans les limites jugées acceptables par le médecin pour éviter l'hospitalisation, faciliter le retour à domicile après hospitalisation, aider les personnes en situation de dépendance dans la vie quotidienne.

Ce service est gratuit, aucune condition de ressource n'est exigée (ne pas confondre avec l'aide médicale qui peut être récupérée sur un héritage éventuel).

Le malade garde le libre choix de l'infirmière libérale qui effectue les soins prescrits et de son médecin.

Les bureaux du service sont situés : Place de la Grave (1er étage, couloir de la Société Lyonnaise).

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Tél : 94 95 20.

N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous appeler si vous souhaitez des précisions complémentaires.

Comme nous l'avons précisé lors de la réunion, nous souhaitons rester en relation suivie avec votre commune pour tout ce qui concerne le maintien à domicile des personnes âgées par l'intermédiaire d'un délégué.

Nous vous remercions par avance de tout ce que vous pourrez faire pour que l'information sur ce service soit bien diffusée dans votre commune et nous vous prions Monsieur le Maire d'agréer nos sincères salutations.

La Présidente M. POLGE

=====

Notre Commune est bien vivante ! ...

Un des signes les plus évidents de cette renaissance est le nouvel essor de notre école.

Beaucoup se réjouissent, en passant devant l'école, de voir tous ces minois qui les regardent du haut du mur, d'entendre tous ces rires qui fusent, d'apercevoir ces groupes qui gesticulent ou partent au galop ! Deux fois par semaine, sous la conduite de Claude, l'instituteur, on les voit partir à la gymnastique, ils se faufilent partout, bientôt ils connaîtront les moindres petits sentiers...

Mais qui sont donc tous ces enfants ? Il n'y a guère que 4 ans, notre maire réussissait à garder l'école ouverte avec une unique élève et cette année on en compte 14 à l'école primaire dont la classe unique regroupe tous les cours, et 5 à la garderie maternelle communale où Jocelyne s'occupe des petits. D'où viennent-ils, tous ces enfants ?

- de Chabannes, Erland Lachgar
- des Escoussous, Amélie Charpentier
- de la Chaze, Marie Allégot
- du Serret, Xavier et Gael Meynier
- de Malbosquet, Marie Laguitton
- d'Aubrias, Matthieu, Simon et Jérémie Goblet
- de Mourèdes, Mélodie et Michael Criblez
Laureline
- de Bonnevaux, Gaelle et Céline Tschumi
Estelle, Lionel et Ilias Zinstag
- des Allègres Myriam et Ottilia Chaboche.

Près d'une dizaine de hameaux sont concernés, pour toute ces familles dispersées, l'école est un point de rassemblement, un lieu de rencontres. A partir du centre de vie social et culturel qu'est l'école, les parents d'élèves ont eu à cœur de continuer l'action de l'amicale laïque. Devant le coût élevé de l'affiliation à la F.O.L., ils ont eu l'idée de créer une association Loi 1901 : " l'Ecole Buissonnière".

Comme l'amicale laïque, le but de cette association est d'abord d'encourager, de faciliter et d'élargir les activités pédagogiques de l'école et de la garderie. Comment ?

"L'Ecole buissonnière "

- essaye d'enrichir dans la mesure de ses moyens, le fonds de matériel pédagogique de l'école et de la garderie : par exemple cette année, suite à notre demande, nous avons reçu gratuitement un colis important de livres et de jeux éducatifs et manuels des éditions Nathan.

- elle organise des fêtes pour les enfants ou des sorties de classe, qui permettent à l'école de s'ouvrir sur l'extérieur :

. A l'occasion de Noël, parents et enfants ont partagé un repas ensembles dans la salle des fêtes avant d'aller à Alès voir "Blanche neige et les 7 nains".

. Au mois de juin, grâce à la connaissance qu'à l'instituteur de cette région, il est question d'envoyer les enfants dans les Pyrénées pour 3 jours (visite du château de Pau, des grottes de Bétharam, découverte de l'océan à Hendaye...)

- l'"Ecole Buissonnière" essaye d'ouvrir les enfants au maximum de moyens d'expression possibles :

. L'année dernière, les enfants ont bénéficié de plusieurs séances d'initiation à la musique animées par un musicien des Vans.

. La bibliothèque, dont nous parlerons plus longuement par la suite,

leur donne des possibilités accrues de lecture.

Toutes ces activités touchent directement à l'école et la garderie. Il est donc normal que les parents d'élèves se soient sentis les premiers concernés. Mais dans la prolongation de cette prise en charge communautaire de nos enfants, d'autres activités nous sont apparues nécessaires, qui débordent le cadre strict de l'école et de la garderie et se proposent de contribuer à la vie sociale et culturelle de l'ensemble des habitants de Malbosc.

"L'Ecole Buissonnière" ne regroupe donc pas que des parents d'élèves, mais elle est largement ouverte à tous ceux qui se sentent concernés par la vie sociale et culturelle de notre commune. Bien sûr, "L'Ecole Buissonnière" n'entend pas se substituer à l'équipe active du Comité des Fêtes qui participe avec bonheur par ses "roustides", ses lotos et ses fêtes, à la vie de la commune.

Pour l'instant, voici nos réalisations :

- d'abord, l'ouverture de la bibliothèque dans un local attenant à l'école. La permanence est tenue par Clodine Van Den Abeele et Michèle Fransosi, tous les vendredis de 16 H 30 à 18 H.

La bibliothèque s'est créée grâce à la mise en commun d'à peu près 600 volumes prêtés ou donnés par des particuliers (parents d'élèves et autres). Elle s'est enrichie cette année, grâce à une convention passée entre la Mairie et la bibliothèque centrale de prêt, d'une centaine de livres renouvelables tous les 3 mois. La bibliothèque de Malbosc est ouverte gratuitement aux enfants de l'école et de la garderie, et sous réserve d'une carte d'adhérent de 5 F par famille, aux habitants des communes de Malbosc et de Bonnevaux. Venez donc un vendredi voir les livres qui vous sont proposés. Il y en a de tous les genres : du livre d'images au roman policier, de la bande dessinée au roman historique ou psychologique. Entre 17 et 18 heures, vous échapperez à la ruée des enfants.

- Notre 2ème réalisation : le cinéma :

"L'Ecole Buissonnière" est affiliée au "cinéma rural itinérant". Cela nous permet de projeter un film, une fois par mois, dans la salle des Fêtes de Malbosc. Les films déjà projetés sont des films célèbres comme " Il était une fois dans l'ouest" ou " Le bal des vampires" ou récents comme " Les Dieux sont tombés sur la tête" " Y-a-t'il un pilote dans l'avion", " Victor Victoria" ou "Danton".

Des affiches sont mises aux endroits habituels quelques jours avant la séance et le facteur a bien voulu nous aider en faisant passer chaque fois un tract présentant brièvement le film.

La participation des spectateurs est modique : 10 F par adulte pour la séance et 5 F pour les enfants.

C'est l'occasion de se retrouver, de boire un verre ensemble. (je vous conseille le vin chaud). De bonnes soirées en perspective ...

Et maintenant nos projets :

- Avec l'aide des jeunes du Comité des Fêtes, il est question d'aménager le sol du préau et de la cour. Cela permettra aux enfants de ne plus jouer dans la poussière et la boue.

- Nous étudions également l'aménagement d'un bac à sable pour les petits.

- Comme les années précédentes, en collaboration avec le Comité des Fêtes de Bonnevaux, nous organiserons la fête traditionnelle au col du Peyras.

- L'idée a été lancée d'un repas en commun avec tous les habitants intéressés. Il aurait lieu ce printemps. Dès maintenant, vous pouvez nous dire si cela vous intéresse et nous faire part de vos suggestions. On prévoit vin à volonté et musique. Contacter Robert ou Chantal Boblet. Les inscriptions sont à prendre dès maintenant.

Si vous avez d'autres idées d'animation, elle seront les bienvenues.
Contactez Isabelle Laguitton, la présidente de l'association ou Brigitte Cribiez, la secrétaire.

Ensemble, nous pouvons travailler à rendre notre commune toujours plus vivante.

Chantal GOBLET.

=====

- TOURNOI D'ECHEC -

Un tournoi d'échec aura lieu à Malbosc, le
DIMANCHE 18 Mars 1984 à 14 H - Salle des Fêtes

La salle sera chauffée. Apportez vos jeux.
Initiation. Jeux électronique.

P.ALLEGOT - l'Ecole Buissonnière

=====

- CONCOURS DE BELOTE -

Le Comité des fêtes de Malbosc organise le :

SAMEDI 17 MARS à 21 H - salle des fêtes.

un grand concours de belote.
Venez nombreux.

Le Comité des Fêtes

=====

LA VIE ASSOCIATIVE

Une association est née, voici un an : " TRAIT D'UNION ".

Comme elle prend plus de poids dans la vie du Canton et que la majorité de ses responsables habite Malbosc, nous avons pensé que des informations à son sujet, vous intéresseraient.

Son rôle est de prendre des initiatives, de mettre en route des actions susceptibles d'améliorer notre quotidien, à tous, et d'ouvrir notre avenir, dans les domaines économique, social et culturel.

Elle peut le faire seule - comme tant d'autres - ou en collaboration avec les responsables locaux, et c'est évidemment cette dernière éventualité que nous préférons. Pour cette raison, nous l'avons baptisée : " TRAIT D'UNION ".

- Mais que pouvons nous faire avec de bonnes intentions et peu de moyens ?

- Par exemple, nous avons rédigé un rapport des études effectuées, par notre groupe, sur les problèmes du Canton. Chaque mairie l'a reçu et il est à

la disposition de chacun.

Un certain nombre d'actions souhaitables y sont décrites et peuvent recevoir critiques ou propositions complémentaires.

Ce rapport a fait son chemin en un an, et est déjà très apprécié des autorités départementales et régionales.

Cependant, comme la lecture est parfois difficile, nous avons fait un montage audio-visuel qui résume d'une manière plus agréable notre travail.

Il peut être projeté gratuitement dans chaque commune et donner lieu à un débat amical - si les municipalités ou les habitants le désirent.

D'un point de vue plus pratique, "TRAIT d'UNION " organise maintenant un stage pour la commercialisation des produits agricoles et artisanaux qui - sur le canton - n'ont pas trouvé de débouchés permanents et sûrs, quoique répondant à des critères de qualité.

Pour mener à bien ce projet, l'association a été choisie par l'ACFERD, (organisme d'aide aux régions en difficulté - fonds européens) et l'a dotée d'un budget qui permet l'embauche de deux animateurs qualifiés, pour le temps du stage.

Si nous vous faisons part de tous ces détails, c'est pour vous dire que si vous vous sentez concernés par notre action - que vous soyez " élu " ou " électeur ", actif ou retraité, né au pays ou nouveau venu, si vous avez des idées et le désir que ce pays vive mieux - nos portes vous sont largement ouvertes.

L'association est A-politique. ELLE ne s'intéresse qu'aux réalités de notre vie, sans parti-pris.

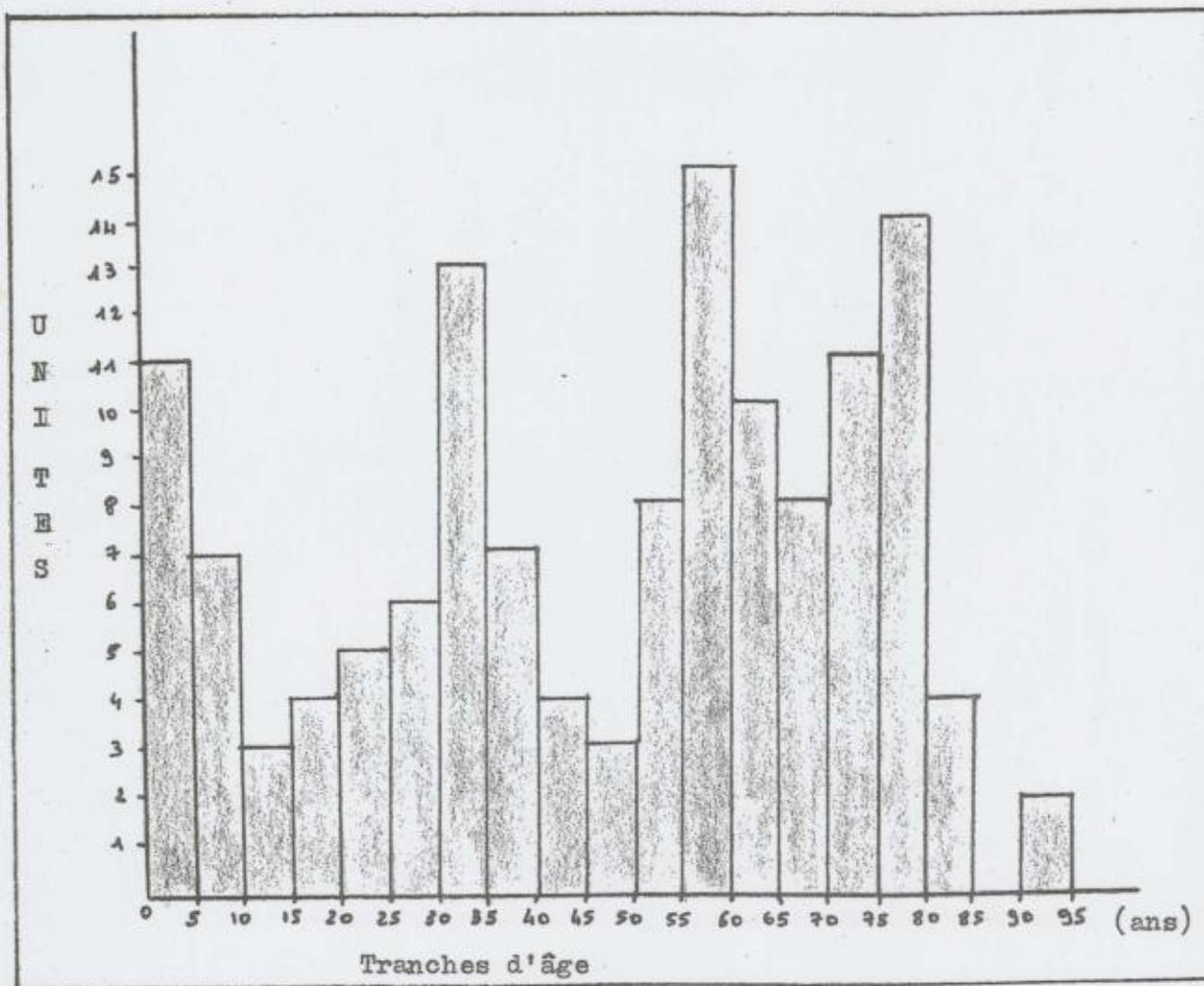
Trésorier : M. Robert GOBLET, Secrétaire : M. Eric DEDIEU, Secrétaires Adjointes : Mmes Béatrice FAUCUIT, Elizabeth DESALINS, Vice président : M. François MANIFACIER, Président : M. Christian DUPONT.

" TRAIT d'UNION "

=====

Afin de mieux cerner la vie de Malbosc, nous avons établi un graphique représentant la population répartie en "tranches d'âge". La lecture est très simple. Par exemple : la tranche d'âge des 35 à 40 ans correspond à 7 unités, soit 7 habitants., celle des 60 - 65 ans correspond à 10 unités soit 10 habitants, etc...

Nous nous sommes basés sur 135 personnes habitant en permanence dans la commune.



1°) Selon ces données, nous obtenons les pourcentages suivants :

- moins de 20 ans : 18,5 %
- de 20 à 64 ans : 52,6 %
- 65 ans et plus : 28,9 %

MALBOSC

- moins de 20 ans : 28 %
- de 20 à 64 ans : 55 %
- 65 ans et plus : 17 %

Moyenne départementale

2°) La moyenne d'âge de la population de Malbosc est de 47 ans et demi.

3°) La densité de population, c'est à dire le nombre d'habitants au kilomètre carré est de 7 pour Malbosc (dont la superficie est d'environ 22 km²). Au plan départemental, superficie 5529 Km² pour 267 970 habitants, soit 49 au Km²

= = = = =

« DU SAHARA AUX CÉVENNES, OU LA RECONQUÊTE DU SONGE »,

de Pierre Rabhi

Un homme en paix

PIERRE RABHI est un homme de petite taille, aux yeux en amande, au regard brillant. Il est musicien, sculpteur et écrivain. Mais d'abord paysan. Par choix. En Ardèche, il a, de ses mains, créé à force de sueur et de privations une exploitation où il reçoit des stagiaires. Il va plusieurs semaines par an en Haute-Volta et y forme des jeunes à lutter contre la sécheresse du Sahel.

Un écologiste comme les autres ? Un hippie — un « zippie » comme on dit dans les Cévennes ardéchoises — qui a réussi son retour à la terre ? Rabhi est arrivé en Ardèche bien avant 1968, et s'il ne cache pas son mysticisme il n'a rien d'un idéologue. Il n'est pas venu des villes, il est venu d'un autre désert : le Sahara.

Rabhi est né à Kénadza, dans le Sud algérien, où son père était forgeron. Rabhi, comme il se prénommait alors, a été élevé dans ces confins sahariens où les traditions étaient intactes et l'islam, de la vie vécu. Il a galopé avec ses camarades, participé aux cérémonies familiales, fêté le ramadan, suivi les cours à l'école coranique. Après la mort de sa mère, il a été adopté par un couple d'enseignants français qui l'ont laissé s'éveiller son enfance de jeune Ksourien avant de l'amener à Oren, où il a fait des études françaises. Son extraordinaire sensibilité, son goût des livres et de la musique l'ont enfermé dans un monde où les « événements » d'Algérie n'ont eu qu'un faible écho. Il s'est fait baptiser de son propre gré, se plaçant délibérément entre deux civilisations. Ambiguïté douloureuse ? Pour Rabhi, pas d'écartèlement véritable ni de longues amertumes. Il a la tête dans les

étoiles. Trop aussi pour rester longtemps employé de banque.

Il part pour la France, devient magasinier, se fiance. Elle et lui rêvent de devenir bergers. Mais ils n'ont pas d'argent. Une bicoque en Ardèche, l'appui du docteur Pierre Richard, l'« homme en blanc » qui, fuyant le bruit qu'un romancier a fait autour de lui, s'est installé aux Vences et fut l'un des fondateurs du parc des Cévennes, un travail acharné comme ouvrier agricole nourri de lectures et de musique. Aux limites de l'extrême pauvreté, avec sa femme et ses enfants, Rabhi a édifié son monde à lui.

Un monde, mais pas un refuge. Il accueille les premiers soixante-huitards, les conseille et les aide à comprendre la terre, les plantes et les animaux. Ses méthodes de culture sont appréciées, et il forme des disciples.

Rabhi aime les hommes et les bêtes, la terre, son Sahara d'origine et ce pays différent mais rude aussi où il a choisi de vivre, les chorals de Bach et sa guitare. De son enfance dans le Ksour, il a conservé non le souvenir de la médiocrité matérielle, qui d'ailleurs ne l'a guère quitté, mais celui d'une communauté équilibrée sous un ciel clair, d'un songe qu'il a « reconquis » dans les Cévennes.

Il a mis tout cela sur le papier, avec talent, humanité et un sens de l'infini venu du fond des âges et des sables. Ses amis l'ont poussé à en faire un livre. Il est édité et imprimé en Ardèche, comme il se doit. Ce témoignage d'un homme de paix qui tire joie de sa pauvreté et du travail de ses mains est une fleur rare.

JEAN PLANCHAIS.

* *Du Sahara aux Cévennes, ou la Reconquête du songe*. Editions du Candide. Lavilledieu, Ardèche. 238 p., 70 F.

TRIBUNES

LIBRES

- LE 8 MARS ... -

Le 8 mars 1857 :

" Une des premières grèves de femmes opposant les ouvrières du textile à la police de New York, qui charge, tire et tue "...

Cette date fut choisie en 1910 à Copenhague pour fixer la Journée Internationale des Femmes.

Le 8 mars, c'est l'histoire de ces ouvrières, comme un 1er Mai au féminin c'est aussi le symbole de la lutte des femmes pour leur émancipation, leur droit au travail, une lutte pour l'égalité des sexes au niveau professionnel, politique, une lutte pour un changement radical des rapports sociaux et des rapports humains.

Une lutte qui est toujours restée à l'ombre de l'Histoire...

Le 8 mars, journée internationale parce qu'au delà des frontières, vivante une même oppression fondamentale, les femmes se rejoignent dans un mouvement spécifique de libération.

Clodine VAN DEN ABEELE

Article proposé par Geneviève VACHEROT